

FNFI: 1,5 million de micro-crédits octroyés pour un montant de 72,8 milliards en 4 ans



Le bilan des quatre (4) années d'opérationnalisation du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) a été présenté à la presse vendredi à Lomé. Il s'est agi pour les responsables du Fonds d'entretenir les médias sur les questions de remboursements des crédits des bénéficiaires et des ressources financières mises à la disposition des institutions de micro finance. Au finish, ce sont des chiffres à couper le souffle que le FNFI a enregistrés jusqu'ici. Ceci grâce au à son mode opératoire qui est le « faire-faire ».

Selon les chiffres avancés par Yves Gnaba, le directeur général du FNFI, au terme de 4 ans d'activité, 861 811 bénéficiaires ont été touchés par AGRISEF, APSEF, AJSEF, PAS, PS et PAIFFV avec un montant de crédits débloqués par les prestataires de service financier de 44,3 milliards de francs CFA.

586 645 renouvellements de crédits pour un montant total de 28,5 milliards de francs, soit au total 1 448 456 micro crédits octroyés pour un montant total de 72,8 milliards de francs avec 62,1 milliards de FCFA de lignes de crédit mis à la disposition des Prestataires de service financier, ont été

enregistrés.

En terme de mobilisation de ressources, le FNFI a reçu de l'Etat de 2014 à 2017, un montant de 32, 118 milliards de FCFA dont 21, 175 milliards directement au trésor public et 10,943 milliards de FCFA provenant des Partenaires techniques et financiers pour faire les opérations de crédit et assurer le fonctionnement du Fonds.

Le total cumulé des lignes de crédits mises à la disposition des partenaires par le FNFI s'élève à 62,1 milliards contre 32,118 milliards de FCFA de ressources mobilisées de l'Etat.

{loadmoduleid 210}

Pour les remboursements des crédits, malgré les difficultés rencontrées, on note que les montants échus à fin 2015 et fin 2016 et en retard ont été complètement payés au FNFI au plus tard fin du premier trimestre suivant la fin de l'exercice. A fin mars 2018, ce taux est de 92,8% pour les échéances attendues au 31 décembre prochain.

Ces résultats dont se réjouit, le directeur général du FNFI ont été possibles grâce au professionnalisme.

« Le FNFI a très tôt démontré le contraire de ce que la majorité de la population pensait comme quoi, c'était des ressources financières qu'il fallait distribuer ; le professionnalisme avec lequel nous avons mené nos actions sur le terrain et surtout notre mode opératoire qui est le faire-faire », a dévoilé M. Gnaba.

L'année 2018 est la dernière année de la première phase de cinq ans de mise en œuvre en route du FNFI.

Il est envisagé au cours de l'année 2018, de mettre l'accent sur la qualité des interventions dans un contexte de consolidation des actions.